

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 10

Artikel: Le régent, l'inspecteur et la virgule
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

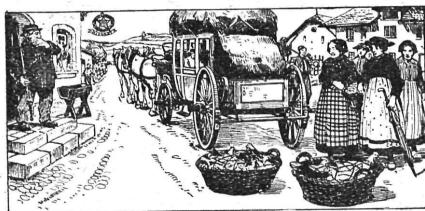
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



AU BON VIEUX TEMPS

NOUS extrayons l'intéressant article que voici du *Journal de Château-d'Oex*. Nous l'abrévions un peu.

Il y a quelque temps, on demandait dans ce journal, pour les placer dans le Musée du «Vieux Montreux», quelques «barraux» ou tonnelets aplatis servant au transport du vin par le col de Jaman. C'était il y a bien longtemps.

Trouvera-t-on des barraux? C'est peu probable, car les galettes des chalets ont été mis en coupe réglée par les antiquaires. Il y aurait pourtant la fameuse hotte qui servait à transporter la correspondance par Jaman, mais son heureux propriétaire ne veut pas s'en dessaisir. La hotte aura sa place marquée dans le musée du vieux Pays d'Amont qui se créera certainement un jour.

On aurait vite fait de garnir un vieux chalet comprenant la vaste cuisine à cheminée noire et quelques pièces rustiques. D'ailleurs ce musée existe déjà, à l'état embryonnaire, c'est vrai, mais fort intéressant tout de même. La famille M., aux Bossoms, a réuni dans son galettes une collection d'objets antiques, du plus haut intérêt, qu'elle conserve avec un soin touchant et qu'elle montre aux amateurs avec beaucoup d'empressement.

C'est donc par le col de Jaman que nos grands-pères entretenaient des relations avec le bord du lac. Deux fois par semaine, le facteur faisait la traversée. Quand le temps était mauvais, il fallait faire le tour par Bulle. En 1799, Abram Lude, postillon du district, se plaignit aux autorités d'avoir subi de mauvais traitements en passant sur territoire fribourgeois. Il avait été, en effet, attaqué par un citoyen d'Albeuve que le tribunal de Gruyère condamna dans la suite.

En bonne saison, la poste partait de Rossinière le mardi et le vendredi, de grand matin, pour arriver à Vevey avant midi. En hiver, départ à 10 h. du matin pour coucher à Bulle et arriver à Vevey le lendemain avant midi. Ce n'est qu'en 1812 qu'on organisa un bureau de poste dans chaque commune.

Il peut être intéressant de voir comment le service postal était organisé vers 1800. La lettre suivante donne quelques renseignements à ce sujet. Elle est du sous-préfet Favre et date de 1809. Nous la transcrivons sans y rien changer.

A l'administration des Postes.

Citoyen,

On m'a fait quelques observations sur la manière dont le service de Poste se fait; les voici : «Les lettres venant de Vevey pour ce district au lieu de faire un paquet pour chaque commune sont mises pêle-mêle dans un sac. Arrivant à Rossinière, elles se versent sur la table du cabaret où chacun va lire les adresses et s'aide à faire le triage; la même opération se répète à Château-d'Oex, et, ici, il y a même moins d'ordre. Les lettres qui ne sont pas remises au moment, sont placées sur un tablas dans un buffet, dans la chambre des buveurs, où chacun peut les voir; la majeure partie du temps il n'est pas fermé et elles pourraient être enlevées sans que personne le sût, ce qui est déjà arrivé pour une chargée d'un Louis.

On désirerait, de plus, qu'il y eût, à Château-d'Oex, un dépôt où on pût glisser les lettres sans être obligé de les remettre soit au postillon soit à son domestique, parce qu'il importe souvent à des citoyens qu'on ne connaisse pas leur correspondant.

Le postillon de Château-d'Oex étant cabaretier et ayant une maison au village où il a encore une boulangerie, il ne fait pas conséquent pas le service lui-même, il le fait desservir le meilleur marché qu'il peut. On a observé que ce service s'est fait quelquefois par des personnes qui n'avaient point la con-

fiance du public; on a cru qu'il conviendrait, s'il ne veut pas faire ce service lui-même, que la personne qui le remplace fût reconnue capable par la Municipalité.

Enfin, lorsque l'on envoie des lettres franco le plus souvent le postillon n'en connaît pas la taxe et ces franco ne sont payés qu'au retour sur la facture de Vevey, mais celle-ci est en bloc sans que l'on sache au juste ce que chaque lettre a coûté; on en fait une décomposition approximative. Il conviendrait donc dans la facture de Vevey chaque franco fût désigné séparément.

Dévouement et respect.

J. Favre.

(Pour copie conforme : And. P.)

Riez donc! — Le patron, en bonne humeur, raconte des histoires gaies. Les employés rient à s'en tenir les côtes.

Seul, l'un d'eux ne se déride pas. Le patron, étonné, l'interroge :

— Vous ne trouvez pas ça drôle?

— Oh! moi, je m'en fiche, répond l'employé, je m'en vais à la fin du mois.

Après le bal. — Un Lausannois était allé à Bâle, à l'occasion d'une réunion fédérale. Le soir, il y avait bal. Notre welsche s'en donne à cœur joie. Il danse, il trinque à qui mieux mieux. Vers la fin de la nuit, ivre de musique et de bière, il s'endort sous un banc. On l'y oublie. Le matin, quand les garçons de selle viennent pour balayer, ils trouvent le dormeur encore tout éméché. Dans sa cervelle, ébranlée, résonnent encore les flonflons de l'orchestre : valses, tangos, two step, oan steep, fox-trot se confondent.

On réveille le dormeur et on l'invite à sortir. Une fois dans la rue, il ne sait exactement où il se trouve. Un cortège passe. Il s'y joint et, les yeux demi-clos, les jambes fléchissantes, il suit machinalement. Bientôt, fatigué, il se retourne vers son voisin de rang :

— Dites-moi, M'sieu, elle est pas bientôt finie, c'te polonoise?...

Le cortège auquel notre fêtard s'était joint était un convoi funèbre.

LE RÉGENT, L'INSPECTEUR ET LA VIRGULE



'ETAIT du temps de nos grand-pères, alors qu'on avait encore des régents d'occasion et des inspecteurs quelconques. Que les temps ont changé !

Un jour, l'inspecteur était allé visiter une classe. Le régent faisait une dictée à ses cinquante ou soixante élèves, entassés dans une salle trop exigüe et manquant d'air et de lumière. Constant que les élèves négligeaient la ponctuation, l'inspecteur leur en fit l'observation. Le maître, un tantinet vexé, dit alors, en aparté : « L'inspecteur est un âne. »

Ce dernier entendit fort bien la réflexion désobligeante de son subordonné, mais ne souffla mot.

A la fin de la leçon, il fit le speech d'usage, insista sur l'utilité de la ponctuation et, pour prouver son dire, il écrivit au tableau noir :

Le régent dit : « L'inspecteur est un âne. »

S'adressant de nouveau à ses auditeurs, il leur fit comprendre qu'en conservant les mêmes mots, mais en ponctuant différemment, on obtenait la phrase suivante :

Le régent, dit l'inspecteur, est un âne.

Le régent ne répondit pas.

La mère aux ânes. — Parmi les vieux souvenirs lausannois qu'il évoque dans la pièce en vers que nous avons publiée samedi dernier, M. Ch. Burnier parle de la «mère aux ânes». C'était une bonne femme qui accompagnait habituellement la troupe des ânes qui apportaient en ville, pour les besoins de la construction, le sable recueilli au bord du lac. On appelait cette troupe d'ânes «l'Académie d'Ouchy».

Quant à la bonne femme, elle était souvent l'objet de la risée qui l'apostrophait avec effronterie : «Oh! la mère aux ânes! Oh! la mère aux ânes! »

Mais elle, sans se fâcher, leur répondait avec un petit sourire malicieux : « Bonjour, mes enfants ! »



LA CARTE DE PAIN

II

Jean Fauvez se trouvait présent à l'assemblée. Plus d'une fois son gros poing se crispait dans sa poche, et si Guillaume ou le Kronprinz avait été là, il leur eût certes fait un mauvais parti.

Le meunier rentrait chez lui en murmurant : « Pour moi, je ne change rien à ma ration; que j'en mange plus ou moins de deux cent cinquante grammes par jour, je n'en sais rien; mais rien que l'idée de me mesurer le pain, à moi, et à ma femme, qui travaillons comme quatre, me fait remonter l'estomac jusqu'à la gorge pour crier vengeance. Les «gabellous» ne viendront pas jusqu'à la Sapinière pour voir ce que je fais, et, s'ils y viennent, je me charge de les recevoir. »

Le brave Isaac, avec tout ça, devenait anarchiste sans le savoir, puisqu'il prétendait se soustraire à la loi, même par la violence.

Curieux effet de la «carte de pain» sur certains esprits honnêtes et pondérés, mais incapables, en vertu de priviléges séculaires, de subir la plus petite contrainte, et qui se retranchent derrière cette formule lapidaire : On est libre ou on ne l'est pas.

Le meunier ne changea rien à son régime habituel. Il livrariait, à la Centrale, la quantité de farine qu'il voulait et comme il faisait son pain lui-même, il le mangeait comme cela lui plaisait : frais ou rassis, et sans le passer sur la balance, comme une drogue de pharmacie.

Ses clients profitaient de cet état d'esprit, que le meunier ne cachait point, pour aller, en sourdine, acheter de la «fleur de farine» ou du son pour leurs porcs et du déchet de grain pour les poules.

Un jour, le gendarme d'un village voisin faisait sa tournée quand, non loin de la Sapinière, il rencontra dans un sentier un jeune garçon portant sur son épaule un petit sac en toile blanche contenant de la farine, ce qui était immédiatement visible par les marques de poussière blanche que portait le dos du garçonnet.

PENSEES

Le plus souvent, on cherche son bonheur comme on cherche ses lunettes : quand on les a sur le nez.

Un cœur joyeux tue plus de microbes que tous les antiseptiques du monde.

Il en est du bonheur comme des montres; les moins compliquées sont celles qui se dérangent le moins.

L'homme qui n'est pas content de peu, n'est content de rien.

Fi-Losof.